

CMA Immobilier S.A.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019

19 juin 2019 à 9h30 dans les bureaux de la société à la Route des Barzettes 1, 3963 Crans Montana.

En raison de la pandémie actuelle et sur la base des mesures ordonnées par le Conseil fédéral, nous sommes contraints de tenir notre Assemblée générale 2020 à huis clos. En application de l'article 6b de l'Ordonnance 2 COVID-19, vous ne pourrez pas y participer personnellement.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences
2. Présentation et approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2019, et du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2019

Le Conseil d'administration propose l'approbation des procès-verbaux

3. Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2019
4. Rapport de l'organe de révision
5. Discussion sur les mesures d'assainissement suite à l'art. 725 du CO
6. Approbation du rapport annuel et des comptes 2019

Le Conseil d'administration propose l'approbation des comptes et du rapport annuel

7. Affectation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose

- *de ne rien attribuer à la Réserve générale*
- *de ne pas verser de dividende*

8. Décharge aux organes responsables

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux organes de gestion

9. Elections statutaires

Le Conseil d'administration vous propose les élections suivantes :

Conseil d'administration – mandat de 2 ans, de 2020 à 2022 :

- *Réélection de M. Magistretti Philippe et M. Bagnoud Laurent,*
- *M. Brunisholz Olivier Alexis Charles comme nouveau membre pour M. Vitek Radovan*

Organe de Révision – mandat d'1 an, de 2020-2021 : Ernst & Young SA

10. Divers

Crans-Montana, le 20 mai 2020

Le Conseil d'Administration